Itinéraires
Caen & Lisieux

Rapport moral

Année 2024

Le projet de fusion Itinéraires – Vie et Partage

Après 3 années de rencontres entre administrateurs et salariés, fructueuses et constructives, nous devions aboutir à la signature fin novembre 2024 d'un protocole d'accord. Le protocole définissant les termes d'un fonctionnement commun pour une année, au cours de laquelle les deux associations définissaient une gestion commune de notre regroupement tout en gardant pour cette période leur indépendance. Une année préparatoire en quelque sorte.

Fin novembre, le Président de Vie et Partage a fait part au conseil d'administration d'Itinéraires de leur retrait de cette fusion.

Les raisons évoquées : leur représentation au CA pour lequel ils auraient souhaité un quota plus important, des inquiétudes concernant la gestion RH en cas de licenciement, des inquiétudes également sur l'utilisation des fonds issus de la vente de leur manoir.

Sans s'étendre sur la dynamique et les circonstances de cette rupture que nous n'avions pas imaginées, tant nos rapports jusque-là étaient constructifs et conviviaux. Nous avons tous, administrateurs comme salariés, vécu douloureusement ce revirement dont nous avons mal saisi les véritables raisons.
Déception et amertume d'un abandon qui prive les deux associations d'un bel outil qui aurait sans nul doute favorisé leur développement, leur implantation et l'enrichissement de leurs compétences.

Les évaluations externes

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif étant d'apprécier l'opportunité et l'adéquation des réponses apportées à nos publics.
Ce qui peut apparaître comme une contrainte réglementaire est en fait une opportunité d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement et un levier de mobilisation des équipes.

Ces évaluations sont effectuées tous les 5 ans par des cabinets privés et habilités, dont nous assurons le financement non inclus d'ailleurs dans nos budgets, pour un montant de 6 599 €.
Ces évaluations sont maintenant terminées et globalement positives sur l'ensemble des services concernés.

Je tiens à remercier les équipes et leur encadrement à la fois pour leurs compétences et pour leur disponibilité. Leur implication témoigne de la culture d'entreprise.

La Maison des Femmes

L'implication d'Itinéraires depuis plusieurs années à sa mise en place n'est plus à démontrer.
Je remercie à cet égard notre Directeur, Jean-Luc GODET, accompagné de notre administratrice Marie THEAULT, pour leurs engagements militants, constructifs et assidus.

Nous cédons notre présidence tournante de 3 ans à une autre association partenaire, l'ACJM, en avril de cette année 2025.

La dernière étape de cette démarche, et non des moindres, consiste à réunir, sous l'égide du Préfet, les différents partenaires (CHU, Etat, collectivités locales et territoriales) pour définir un plan de financement. Car il s'agit d'avoir non pas des subventions mais des financements pérennes qui seuls pourront garantir la viabilité de l'établissement.
Seule une réelle volonté politique permettra de faire aboutir ce projet ; les associations seules ne peuvent rien mais le volontarisme et le militantisme de leurs démarches contribuent à cette mobilisation des politiques.
L'investissement d'Itinéraires pour la cause des femmes victimes de violence demeure sans faille et nous sommes persuadés que l'engagement des associations participantes permettront l'ouverture de ce bel outil pour la fin 2025.

Enfin, je voulais également signaler que nous avons déménagé le service SAAS (Service d'Accueil et d'Accompagnement Social) dans les locaux du CHU et vendu la maison rue de Bayeux que nous occupions. Des locaux plus adaptés et en cohérence avec l'ouverture prochaine au CHU de la Maison des Femmes.

Le manque de places d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales

Depuis plusieurs mois déjà, l'association est en difficulté pour attribuer des places d'urgence destinées aux femmes victimes de violences conjugales.

On ne peut pas taire le déchirement des équipes qui sont dans l'impossibilité de répondre à la détresse de ces femmes, parfois avec enfants, qui leur sont orientées.

Des articles récents de Médiapart et d'Ouest France s'en font fait d'ailleurs l'écho.

Les 15 places que nous avions ouvertes en 2024 se sont vite trouvées engorgées et nous remercions Caen Habitat La Mer de nous avoir permis de les ouvrir.

Ce manque d'hébergement adapté affaiblit la protection des femmes victimes de violences, voir à les mettre en danger. Des parcours de sortie des violences qui se rallongent, davantage de retours chez le conjoint et des femmes qui ne quittent pas leur domicile faute de solutions.
Ce problème est national et pour répondre aux besoins, le nombre de places devrait être multiplié de 3 à 5.

Dans le Calvados, l'association dispose de 28 places à Caen et de 5 à Lisieux. Il en faudrait le double.
En 2024, le SIAO notait que 47.5 % des demandes d'hébergement n'ont pas été satisfaites.

Le député PS, Arthur DELAPORTE, a alerté le Préfet sur cette situation dans un courrier du 14 février 2025 qui lui a répondu un mois plus tard qu'il envisage de créer de nouvelles places « afin de réduire les délais d'attente et de couvrir au mieux les besoins de ce public prioritaire ».
Il s'agit bien là d'une volonté politique que l'Etat doit mettre en place mais le contexte économique contraint risque de l'y empêcher.
Alors, la FAS doit plus que jamais se saisir pour faire évoluer cette situation.
Notre principe fondamental d'accueil inconditionnel n'est plus appliqué.

Les CHRS – déficit

Le bilan comptable du financement de nos CHRS de Caen et Lisieux fait apparaître un déficit global de 181 037 €. Une situation préoccupante sur laquelle nous travaillons à un redéploiement possible pour alléger les charges de personnel, en particulier concernant le foyer L'Etape à Lisieux. A propos de cet établissement, on note une baisse de dotation du Conseil Général de 82 600 €, liée à la nature du public accueilli.
L'hébergement collectif coûte et nous sommes arrivés au bout des économies substantielles pouvant être réalisées.
Nous avons au vu de notre réserve budgétaire 2 ans pour trouver un équilibre. Au-delà, si nous n'y arrivons pas, c'est l'avenir de l'association qui sera impacté.

Pour autant la suppression de l'ensemble des CHRS n'est pas envisageable pour des publics fragiles, en grande difficulté, avec des problèmes médico-psychologiques, voire psychiatriques. L'habitat diffus n'est pas adapté et ces accueils doivent être maintenus. Reste à savoir à quelle hauteur.

La baisse des dotations date depuis 2018 et il est évident qu'elle va se poursuivre.

Nous avons donc un travail partenarial de réflexion à mener avec la DDETS avec laquelle nous entretenons de bonnes relations et nous bénéficions d'une reconnaissance effective de la qualité de nos services et établissements.
Dans cette négociation, outre le maintien et la défense de nos valeurs auprès des plus démunis, il s'agira de défendre la pertinence de nos actions et éviter au maximum d'avoir recours à des réductions d'emplois.

L'enjeu est important, déterminant, mais je suis optimiste, fort de la compétence de nos salariés, de leur mobilisation, de leur implication.
Je suis confiant dans notre capacité de dialogue mais aussi d'écoute et d'innovation et je ne doute pas de notre réussite.

La commission Communication

J'ai déjà évoqué l'année dernière la place que la communication devrait tenir dans nos associations. Plus que jamais, elle me paraît essentielle. C'est une priorité stratégique qui peine pourtant à s'inscrire dans les réalités d'un certain nombre de structures.

Elle joue un rôle incontournable et contribue à asseoir notre légitimité tant dans l'analyse des besoins et leur capacité d'innovation que dans la place qu'elles entendent occuper dans le débat public. On peut faire le constat que le tissu associatif demeure peu identifié par le grand public, occultant de ce fait les missions essentielles qu'il assume.
Il ne s'agit pas non plus de se laisser entrainer dans la crainte d'un sensationnalisme journalistique.

La communication en interne, et celle auprès des médias, des services de l'Etat, des collectivités locales, des hommes politiques se doit d'être efficace et pilotée par des professionnels.

C'est pourquoi, en partenariat avec le cabinet Inital, en lien avec notre commission associative animée par Bertrand FAUCON, nous avions dans un premier temps œuvré à la refonte de notre site internet. Site qui faute de temps et de compétences est actuellement délaissé.
Mais cette réflexion, au-delà des finalités notamment stratégiques, ne peut au travers du questionnement qu'elle nous impose, qu'apporter une pierre de plus à l'excellence de nos missions associatives.

La pension de famille – résidence sociale à Lisieux

Voilà près de 10 ans que le projet initié à la demande de l'Etat mobilise l'association. Les travaux de construction ont débuté en septembre 2024 avec un état d'avancement dans les délais.
A priori, nous pourrons espérer l'ouverture en juillet 2026 pour une trentaine de places ainsi que 250 m2 de bureaux.
Ce projet est élaboré en partenariat avec 3 F, société immobilière qui assure le financement de la construction.

L'Etat est en demande de la mise en place de ces structures destinées à des personnes seules dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire. Il s'agit d'offrir un cadre de vie collective à taille humaine permettant de recréer des liens avec les autres.

Dans le cadre de redéploiements, c'est une orientation répondant à une réelle demande sur laquelle une réflexion doit être engagée.

FACE – accompagnement vers l'emploi

Il y a quelques mois, nous avons signé avec la communauté FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) une convention. Cette communauté présente dans 75 départements et TOM, est un réseau d'acteurs experts de l'inclusion mobilisés dans les territoires pour accompagner les publics vulnérables. En 2023, au niveau national, 385 779 personnes ont bénéficié de leurs actions.
Il s'agit de développer nos efforts pour accompagner nos publics pour un retour vers l'emploi et nous espérons ce partenariat constructif.
Nous y sommes vivement invités par l'Etat et Jean-Luc GODET, notre Directeur, a commencé à engager une réflexion à ce sujet avec ses équipes. Là aussi, nous avons encore beaucoup à faire dans la construction de ces nouveaux outils.

Je terminerai enfin par remercier tous les partenaires de l'Etat, les associations et collectivités locales, ainsi que les entreprises qui nous soutiennent (l'Oréal, Legallais Bouchard, Ikéa et d'autres…). Sans oublier la Fondation de France qui nous a délivré une belle somme (80 000 €) pour la mise en place des 14 places d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences. Remercions également M. Arthur DELAPORTE, député, pour son soutien actif à cette cause.

Une association n'est rien sans ce maillage partenarial.

Un grand merci également à la Direction et à toutes les équipes d'Itinéraires, ainsi qu'aux administrateurs. La défense de nos valeurs n'a pas à rougir de leurs engagements.

Merci de votre attention,

Bernard POINTE
Président

Mouvements du personnel :

- Janvier 2024 : arrivée de Philippe LEVIONNAIS (logistique)
- Janvier 2024 : départ de Salah LOUAHCHI (logistique)
- Février 2024 : départ d'Alexandra ZYCH (psychologue)
- Février 2024 : départ de Gaétan BERTIER (chef de service logistique)
- Février 2024 : arrivée de Noémie HUMBERT (psychologue)
- Février 2024 : départ d'Emmeline TCHERNOBAEFF (EJE)
- Mars 2024 : arrivée d'Orianne GAUQUELIN (EJE)
- Avril 2024 : passage de Fanny HAMON de l'Etape au SAAS (FVV)
- Mai 2024 : arrivée de Marc LEPRAEL (CSE logistique)
- Mai 2024 : arrivée de Katia DOGUET (veilleuse de nuit Source / JVD)
- Mai 2024 : départ de Nicolas RICHER (logistique Lisieux)
- Août 2024 : départ de Séverine LEMARINIER (ES SAAS)
- Août 2024 : départ de Nima NUUR (CAE logistique Caen)
- Septembre 2024 : arrivée de Floriane GRARE (gestionnaire de paie)
- Décembre 2024 : départ de Noémie HUMBERT (psychologue Lisieux)